



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

## LA MRC DE CHARLEVOIX ACCORDE 13 355 \$ À CINQ PROJETS

**Baie-Saint-Paul, le 12 avril 2023** – Le Conseil de la MRC de Charlevoix est fier d'octroyer 13 355 \$ à cinq projets grâce à l'Entente de développement culturel, au Fonds Projets spéciaux et au Fonds intergénérationnel.

Les acteurs culturels sont nombreux à relancer leurs activités et le conseil des maires est heureux de soutenir leurs initiatives. Il accorde ainsi 6 855 \$ provenant du fonds de l'Entente de développement culturel de la MRC de Charlevoix, afin de permettre à quatre projets de stimuler la participation des citoyens à la vie culturelle, de faciliter l'action des promoteurs culturels et de mettre en valeur le patrimoine.

- La Société de concert de Charlevoix se voit attribuer une aide de 355 \$ pour l'offre d'une classe de maître à laquelle pourra assister le grand public.
- Le Centre de gestion du complexe PFM investira les 1 500 \$ octroyés afin de concocter une programmation en lien avec les Journées du patrimoine religieux.
- Le Musée d'art contemporain accueillera le Musée ambulant pour des ateliers de création ludiques destinés à toute la famille grâce aux 3 000 \$ accordés.
- La Municipalité de Saint-Urbain reçoit une aide de 2 000 \$ pour contribuer à la mise en place d'outils d'interprétation portant sur le caractère minier du secteur des anciennes mines et ce, sur les circuits de vélo et de randonnée pédestre.

La Municipalité de Saint-Urbain recevra également un montant de 5 000 \$ provenant du Fonds Projets spéciaux pour son projet d'interprétation de l'histoire des mines de Saint-Urbain. Ce dernier s'inscrit dans les orientations de la stratégie de développement socioéconomique de la MRC de Charlevoix et bonifie l'offre culturelle et récréotouristique sur le territoire.

Le Centre communautaire Pro-Santé reçoit la somme de 1 500 \$ pour son projet Part'âge des générations. C'est en partenariat avec le Centre de services scolaire de Charlevoix et du Forum jeunesse de Charlevoix-Ouest que des rencontres intergénérationnelles se tiendront avec des jeunes des écoles primaires et secondaires et des personnes âgées de la région. Le partage de valeurs telles que le respect, l'entraide, le partage et la sensibilisation au bénévolat auront un impact positif autant sur les jeunes que sur les aînés.

Dans le cadre de **l'Entente de développement culturel** convenue avec le ministère de la Culture et des Communications, l'enveloppe destinée aux initiatives locales permet de soutenir les projets de développement culturel et de mise en valeur du patrimoine présentés par les organismes à but non lucratif et les municipalités. Ces projets doivent correspondre à un ou plusieurs des axes d'intervention de la politique culturelle de la MRC.

Le Fonds Projets spéciaux vise à stimuler la diversification des projets en plus d'être un levier pour les projets porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale. Il peut servir de complément au financement d'études de préfaisabilité, d'analyse ou de faisabilité, mais également soutenir une démarche exploratoire et favoriser le développement de nouveaux marchés pour supporter l'économie et l'emploi dans la MRC de Charlevoix.

Le **Fonds intergénérationnel** encourage la mise en place d'initiatives visant à rassembler les générations est un objectif présent à la fois dans le plan d'action régional et les plans locaux MADA du territoire.

-30-

Source:
Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca